



Avis à l'attention des participants et de leurs parents

La direction de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau se réserve le droit d'expulser un élève du voyage à New York dans les cas suivants:

- 1- Indiscipline grave entraînant une suspension externe (impolitesse, insubordination, ...);
- 2- Trafic ou consommation de stupéfiants et d'alcool;
- 3- Vandalisme ou vol;
- 4- Expulsions de cours pour des raisons de comportement;
- 5- Problématique d'absences à l'école ou aux rencontres pour le voyage;
- 6- Problématique de retards aux cours ou aux rencontres pour le voyage;
- 7- Problématique de non-respect des règlements et du personnel de l'école;
- 8- Participation à toute forme d'intimidation (paroles, gestes, courriels, clavardage, ...);
- 9- Attitude « toxique » qui mine l'esprit du groupe;
- 10- Tout autre comportement occasionnant une perte de confiance envers l'élève.

Une expulsion peut avoir lieu jusqu'au départ de l'autobus et se fera sans compensation financière et sans remboursement, sauf si un autre élève en attente prend la place de l'élève expulsé.

De la même façon, si un élève décide de ne plus participer, il sera remboursé uniquement si un autre élève prend la place qu'il occupait.

Dans le cas de problèmes disciplinaires lors du voyage, le responsable peut appliquer diverses sanctions pouvant aller jusqu'au retour de l'enfant à Montréal par autobus. Dans tous les cas, les frais supplémentaires engagés devront être déboursés par les parents.